

Zeitschrift: Die Eisenbahn = Le chemin de fer
Herausgeber: A. Waldner
Band: 10/11 (1879)
Heft: 10

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

annehmen muss, dass die Wärme und Kälte der Wohnungen je nach ihrer Exposition gegen die Sonnenstrahlen viel mehr mit den Durchfeuchtungsverhältnissen der Wandungen zusammenhängt, welche unter dem Einfluss der Insolation stehen. Diese werden aber auf der einen Seite von der hygroskopischen Natur des Baumaterials und auf der anderen Seite von der Luftfeuchtigkeit und dem Meteorwasser normirt, wenn man die capillare Aufsaugung von Bodenfeuchtigkeit durch die Wandungen ausschliesst. Die Schlagregen, welche ein Haus treffen, dunsten unendlich geschwinder von besonnten Flächen ab, als von den Schattenseiten mit ihrem unbewegten Luftmantel, welche überdies noch längere Zeit mit ihrer Basis in Schnee, Eis- und Oberflächenwasser der beschatteten Strassenseite eintauchen. Diese Uebelstände werden bei dem Schattenwohner noch durch den schädlichen Einfluss erhöht, welchen die Impermeabilität feuchter Wände auf den Athmungsprocess ausübt. Bei einer statistischen Untersuchung, welche ich über die Sterbeverhältnisse in der Stadt Bern während der dreizehn Jahre 1855—67 seiner Zeit angestellt habe, liess sich dieser Einfluss deutlich erkennen.

(Fortsetzung folgt.)

* * *

Places d'armes et casernes.

Rapport sur le concours de plans pour la construction d'une caserne pour l'infanterie de la 1^{re} division.

Les projets soumis à la Commission d'examen étaient au nombre de 33. 31 sont arrivés pour le terme fixé et 2 ont été remis après ce terme par leurs auteurs, lesquels du reste n'ont pas eu la prétention de concourir.

Si l'on tient compte du peu de temps laissé aux concurrents, soit environ 2 mois, et des difficultés du programme, on doit reconnaître que le nombre des projets a été plus élevé que l'on n'aurait pu l'espérer; le jury a pu se convaincre par son examen que plusieurs d'entr'eux étaient très sérieusement étudiés et rendus avec talent.

Toutefois, une chose a frappé le jury, c'est de voir combien peu ces concurrents ont tenu compte de la question du coût; la plupart ont malheureusement paru oublier que le montant de la dépense, ainsi que le dit le programme, devait être un des éléments décisifs du choix à faire entre les projets. Le chiffre de fr. 350 000 était cependant là pour engager les concurrents à chercher l'économie dans l'étude de leurs projets et pourtant ceux-là mêmes qui, dans leurs mémoires, trouvent cette somme insuffisante, au lieu de s'efforcer de rester dans le programme pour le nombre des locaux et leurs dimensions, en créent de nouveaux, les font souvent trop vastes ou placent leurs bâtiments de manière à occasionner des terrassements considérables et coûteux.

Sur les 31 projets exposés, 9 étaient conçus dans le système des quartiers militaires, soit des pavillons isolés autour d'une place et 22 conçus dans le système d'un bâtiment unique.

La Commission, à la suite d'un premier examen, a écarté 20 projets comme étant le moins satisfaisants.

Les 11 projets restants ont été vus par le jury avec le plus grand soin à tous les points de vue; il les a examinés au point de vue du programme, des bonnes dispositions et des convenances tactiques.

La question des devis n'a point été négligée et les 11 projets ont été évalués à nouveau afin de pouvoir établir la comparaison entre les projets à ce point de vue. Il va sans dire que le jury n'a tenu aucun compte des façades monumentales et projetées avec luxe et les a supposées uniformément simples.

Les travaux accessoires ont aussi été évalués pour chaque projet.

Ce travail fini, la Commission d'examen se trouvant suffisamment renseignée au sujet de la valeur relative des deux systèmes, c'est à dire du quartier militaire ou d'un seul bâtiment, s'est prononcée à l'unanimité pour ce dernier système et cela pour les raisons principales suivantes:

¹⁰ **Par économie.** Chacun sait en effet que les locaux disposés par étages seront d'un coût moins élevé que s'ils sont placés tous à rez-de-chaussée. La différence sera d'autant plus

sensible, dans le cas présent, que la déclivité du sol, qui est importante, obligerait à des fondations coûteuses et non utilisées, ainsi qu'à des travaux accessoires considérables, tels que terrassements, clôtures et autres. Ces clôtures, d'un développement parfois assez important, seraient d'un grand entretien.

²⁰ **Pour une meilleure surveillance,** qui sera bien simplifiée dans le cas d'un bâtiment unique fermé par une seule porte.

Le jury ayant ainsi donné la préférence à une caserne établie dans un seul bâtiment, a en conséquence écarté tous les projets à quartier militaire et, dans le classement définitif qu'il a fait des 11 projets remplissant le mieux des conditions du programme, ces derniers occupent le second rang.

Voici ce classement:

1^{er} système: Projets à un bâtiment unique.

- | | |
|-------|---|
| No. 1 | avec la devise: Un soldat suisse, M. Ls. Dériaz, à Genève. |
| " 2 | " Mars, MM. Hoch & Corbaz, à Lausanne. |
| " 3 | " Sur les bords du Léman, M. Studer, Genève. |
| " 4 | " Mitraille (projet mixte), M. Falconnier, à Nyon. |
| " 5 | " Honneur et patrie, M. Cugnet, à Lausanne. |
| " 6 | " Caporal, M. Fuchslin, à Brugg M. Dorner, à Baden Paris. |
| " 7 | " Pompon, MM. Jaquerod & Kœlla, Lausanne. |
| " 8 | " A la 1 ^{re} division, M. Reutlinger, à Zurich. |

2^e système: Projets à quartiers militaires.

- | | |
|-------|--|
| No. 1 | avec la devise: Incognito, M. F. Challand, à Lausanne. |
| " 2 | " Morat, MM. Rouge & Bezencenet, Lausanne. |
| " 3 | " Pax, MM. Wenger & Monod, à Paris. |

Quant aux prix à décerner, le jury considérant:

¹⁰ Qu'aucun des projets ne remplit suffisamment les conditions du programme;

²⁰ Que la différence des mérites qui existe entre les projets No. 1 et 2 est nulle ou à peu près;

³⁰ Qu'il y a cependant lieu de tenir compte de la somme de travail dépensée pour ce concours, a proposé au Conseil d'Etat de ne pas accorder de prix, mais de diviser malgré cela la somme prévue de fr. 3500 comme suit, entre les projets Nr. 1, 2 et 3.

- | | |
|---------------------------------|-------------------------|
| Une prime de 1250 fr. au No. 1. | Un soldat suisse. |
| " 1250 fr. au No. 2. | Mars. |
| " 1000 fr. au No. 3. | Sur les bords du Léman. |

Le Conseil d'Etat estimant que puisqu'aucun des projets n'avait rempli suffisamment les conditions du programme, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de distribuer des prix. Cependant il a accordé à titre de rémunération les récompenses suivantes au projet de caserne du système d'un seul bâtiment, se rapprochant le plus des conditions du concours, avec la réserve expresse que ces plans deviendront la propriété de l'Etat.

- | |
|---|
| Fr. 1000 à celui portant la devise: Un soldat suisse. |
| " 1000 " Mars. |
| " 800 " Sur les bords du Léman. |
| " 700 " Honneur et patrie. |

Donné à Lausanne, le 16 août 1879, pour être publié dans la Feuille des avis officiels du canton de Vaud.

Le Chef du Département militaire, président du Jury,
J.-F. Viquerat.

* * *

Chronik.

Eisenbahnen.

Gothardtunnel. Fortschritt der Bohrung während der letzten Woche: Göschenen 27,86 m, Airolo 24,60 m, Total 52,40 m, mithin durchschnittlich per Arbeitstag 7,45 m.

Es bleiben noch zu durchbohren bis zur Vollendung des Richtstollens 1 083,00 m.

Alle Einsendungen für die Redaction sind zu richten an
JOHN E. ICELY, Ingenieur, Zürich.